



17^{ème} RALLYE REGIONAL DE NORMANDIE BEUZEVILLE

Dimanche 9 novembre 2014

REGLEMENT PARTICULIER



292, route de Dieppe
76960 N.D. de Bondeville

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	1 ^{er} septembre 2014
Ouverture des engagements	8 septembre 2014
Clôture des engagements	27 octobre 2014
Distribution du Road - Book	Bar Tabac " LE FLASH " - 55 rue Verdun (Place principale) à BEUZEVILLE
	Vendredi 7 novembre de 9h00 à 18h00
	Samedi 8 novembre de 9h00 à 18h00
Vérifications Administratives	Samedi 8 novembre de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h30
	Préau de l'école Elémentaire Mendès France de BEUZEVILLE
Vérifications Techniques	Samedi 8 novembre de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
	Place de la République à BEUZEVILLE
1ere réunion du collège des Commissaires Sportifs	Samedi 8 novembre à 17h00
Publication des équipages admis au départ	Samedi 8 novembre à 18h30
	Préau de l'école Elémentaire Mendès France de BEUZEVILLE
Départ 1 ^{er} concurrent	Dimanche 9 novembre à 8h15 du collège Jacques BREL de BEUZEVILLE
Publication des résultats partiels	Podium de Départ - Rue Pierre Mendès France - BEUZEVILLE
	PC Course - Préau de l'école Elémentaire Mendès France de BEUZEVILLE
	à partir de 15h03
Arrivée du 1 ^{er} concurrent	Garage SENECAL à BEUZEVILLE
Vérifications finales	Préau de l'école Elémentaire Mendès France de BEUZEVILLE une ½ heure
Publication des résultats officiels du Rallye	après l'arrivée du dernier concurrent
	Préau de l'école Elémentaire Mendès France de BEUZEVILLE
Tableau affichage	
Remise des prix Gymnase de BEUZEVILLE 1h après l'arrivée du dernier concurrent	

ARTICLE 1P. - ORGANISATION

L'association Sportive Automobile de Normandie organise les 8 et 9 novembre 2014, le 17^{ème} Rallye Régional de Normandie Beuzeville en qualité d'organisateur administratif, avec le concours de l'écurie SAINT-HELIER - 74 bis rue A. Sorel - 27210 Beuzeville, en tant qu'organisateur technique.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° R 396 en date du jeudi 4 septembre 2014

Comité d'organisation	Ecurie SAINT - HELIER
Président	DANIERE Alain
Secrétaire	BESNARD Anthony
Trésorière	STEVENOT Micheline

Permanence du Rallye :

Avant l'épreuve :	Ecurie St-Héliér - 74 bis rue A. Sorel - BEUZEVILLE - Tél/Fax : 02.32.57.51.09
	E-mail : ecuriesainthelier@orange.fr
Pendant l'épreuve :	PC Course - Préau de l'école Elémentaire Mendès France de BEUZEVILLE
	Téléphone : 02.32.42.21.88

1.1P. - OFFICIELS

			ASA	N° licence	
Commissaires Sportifs	LABEYRIE Jean Claude	<i>Président</i>	1009	1996	
	MAWDSLEY Françoise		1303	1653	
	WICO Michel		1303	2204	
	Directeur de Course	LEFORESTIER Jean Claude		1318	1756
	DC Adjoints	VERRIER Jacques		1303	2205
	JARDIN François		1303	20414	
	LARUE Annick		1309	19109	
Classements	VOISIN Raphael		1308	211834	
Médecin chef	Docteur MANSOUR		1303	178211	
Commissaires Techniques	BALLENHIEU Francis	<i>Responsable</i>	1303	5641	
	AUBLE Jean Louis		1317	4592	
	DESSE Jean Michel		0112	5538	
	GUILLEUX Patrick		1314	55340	
	OLLIVIER Claude		1303	16353	
	SALENNE Jacques		1306	18219	
	Juge de Faits	LEVAVASSEUR Francis		1318	5849
	CS chargé des relations concurrents	MAWDSLEY Myriam		1303	11115
	CHAMPROBERT Sylvain		1308	18483	

1.2P. - **ELIGIBILITE**

Le 17^{ème} Rallye Régional de Normandie Beuzeville compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2015 - Coef 2
Le Championnat du Comité de Normandie
Trophée Inter Association Sportive Automobile
Challenge Association Sportive Automobile Normandie

1.3P. - **VERIFICATIONS**

Les vérifications Administratives auront lieu dans le Préau de l'école Elémentaire Mendès Frances de BEUZEVILLE de
De 10h00 à 12h00 : **Groupe F 2000 / GT / R** de 14h00 à 17h30 : **Groupes A / N**

Les vérifications Techniques auront lieu sur la place de la République de BEUZEVILLE
De 10h00 à 12h00 : **Groupe F 2000 / GT / R** de 14h00 à 18h00 : **Groupes A / N**

Les vérifications finales seront effectuées au garage SENEAL à BEUZEVILLE.

Le taux horaire de la main d'œuvre est de 60,00 € T.T.C.

A l'issue des vérifications techniques, les voitures devront intégrer le parc fermé. Ce parc sera gardé durant la nuit.

ARTICLE 2P. - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 3P. - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. - **Demande d'engagement - Inscriptions.**

3.1.5P Toute personne qui désire participer au 17^{ème} Rallye Régional de Normandie Beuzeville doit adresser sa demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 27 octobre 2014** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

RALLY-GT Association
20 Impasse Major Howard - 14600 HONFLEUR

Mail : rallygt@rv14.fr

Portable : 06.51.77.62.54

Fax : 09.89.03.24.34

Nouveauté : En accord avec l'article 312 du CSI, les équipages auront la possibilité de s'engager via un formulaire d'engagement électronique. Les conditions d'engagement ou de désistement seront les mêmes que pour un engagement papier. Pour s'engager numériquement, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://www.engagements.beuzeville.rallygt.fr>

Nous attirons votre attention sur l'importance de bien lire les conditions d'engagement en ligne. Pour toute information, veuillez contacter Mr Raphael VOISIN au 06.51.77.62.54

3.1.10P. - Le nombre des engagés est fixé à **120 voitures maximum**.

3.1.11.1P. - **Droits d'engagements.**

Les droits d'engagements sont fixés :
a) avec publicité des organisateurs 305,00 €
b) sans publicité des organisateurs 610,00 €

3.1.12P.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements.

Tout concurrent forfait avant le **mercredi 5 novembre 2014 minuit** sera intégralement remboursé (n° appel : 06.51.77.62.54). Entre cette date et le début des vérifications administratives du rallye, une retenue de **40%** sera appliquée. L'engagement sera acquis ensuite à l'organisateur. Tout forfait doit être confirmé par écrit, par télécopie ou par messagerie électronique.

3.3P. - **Ordre de départ**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4P. - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. - **ASSISTANCE.**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

L'assistance sera UNIQUEMENT autorisée sur la Zone Artisanale 46^{ème} Avenue Royal Marine Commando et dans la Cour de la Communauté de Commune de Beuzeville.

Parc unique avec zone de pointage.

Extincteur, bâche obligatoire pour l'assistance (aucune remorque dans la zone d'assistance : un parc à plateaux sera mis à disposition, au fond de la Cour de la Communauté de Commune de Beuzeville).

4.3.2.3P. - **Limitation de changements de pièces.**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.6P. - **Identification des voitures.**

Pour tous rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110 mm), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur.

ARTICLE 5P. - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement.

ARTICLE 6P. - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. - Description.

Le 17^{ème} Rallye Régional de Normandie Beuzeville représente un parcours de 130,910 Kms, il est divisé en 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,005 Kms.

ES n° 1 / 3 / 5 : **6,700 kms**

ES n° 2 / 4 / 6 : **6,635 kms**

L'itinéraire figure dans l'annexe " carnet d'itinéraire ".

6.2P. - Reconnaissances

Les reconnaissances seront autorisées le vendredi 7 novembre de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00, et le samedi 8 novembre de 9h00 à 19h00. Les reconnaissances seront limitées à 3 passages dans chaque spéciale.

6.3P. - Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.4P. - Circulation.

L'annexe " CIRCULATION LE SAMEDI " jointe au règlement, est une partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 7P. - DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P. - Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.2.11P. - Dispositions générales aux contrôles.

Le signe distinctif des Commissaires est la combinaison blanche ou orange.

7.3P. - Contrôle de Passage (CP) - Contrôle Horaire (CH) - Mise hors course

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.4P. - Contrôle de Regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.5P. - Epreuves spéciales (ES)

7.5.1P. - Le chronométrage des épreuves spéciales sera effectué au dixième de seconde.

ARTICLE 8P. - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P. - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P. - PRIX - COUPES

Prix en espèces	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Scratch	340 €	200 €	150 €	100 €	50 €
Classes	305 €	135 € (3 à 5 partants)	70 € (6 à 9 partants)	50 € (+ de 9 partants)	
Féminin	110 €				

Les prix en espèces (sauf pour les quatre premiers du classement général) seront réduits si moins de 100 partants.

Exemple * 95 partants : 95% des prix seront distribués.

* 73 partants : 73% des prix seront distribués

Les équipages classés qui ne participeraient pas à la remise des prix, perdront le bénéfice de leur gain.

Pour les classes inférieures à 3 partants, 50 % des prix seront distribués.

Une coupe sera remise aux cinq premiers du Scratch, et à chaque équipage recevant un prix pour la classe.

Un chèque de 15,00 € sera remis par tirage au sort à 1 commissaire par épreuve spéciale, lors de la remise des prix.

Une coupe sera remise pour le challenge inter association.

La remise des prix se déroulera le dimanche 9 novembre 2014 une heure après l'arrivée du dernier concurrent, au Gymnase de BEUZEVILLE.

Le classement scratch sera mis à disposition sur le site de l'écurie (www.ecuriesainthelie.fr) et aucun tirage de ce classement ne sera donné lors de cette remise des prix.

ARTICLE 11P. - DISPOSITIONS PARTICULIERES

Il est impératif de respecter la réglementation routière particulièrement la limitation de vitesse (des contrôles seront effectués)

Le non-respect de cette réglementation entraînera le refus de départ.

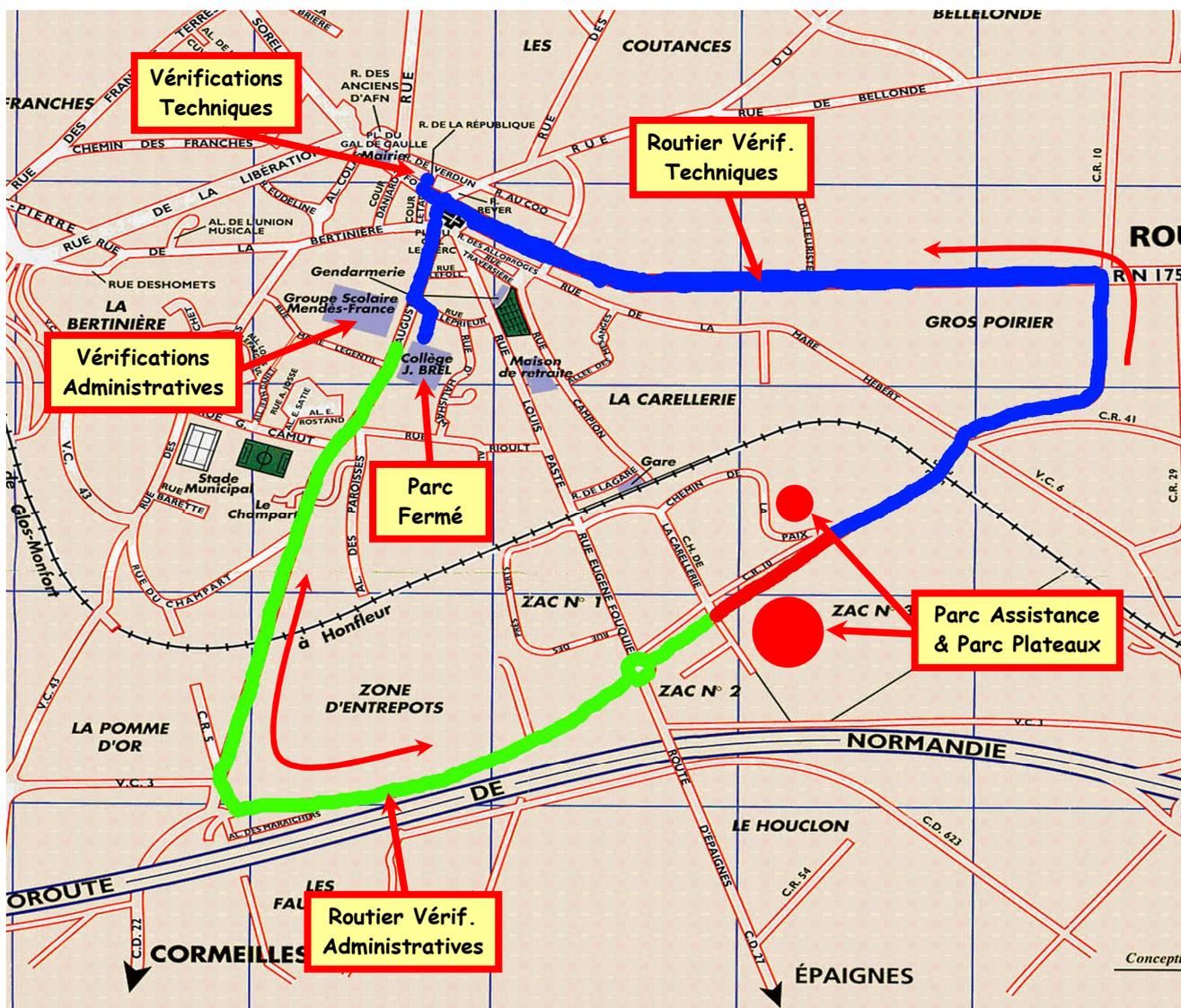
RAPPEL : La Direction de Course pourra infliger une sanction pour toute infraction à cette annexe "CIRCULATION LE SAMEDI" intégrante du règlement particulier.

Dès l'arrivée à Beuzeville le samedi (le matin ou l'après midi), **OBLIGATION** aux plateaux chargés de leur voiture de course de se parquer sur la zone d'assistance (Cour de la Communauté de Commune ou sur la Zone Artisanale - en face de la Communauté de Commune). Un panneau vous indiquera le lieu exact pour l'emplacement des remorques porte voiture. Tout autre endroit de stationnement est **INTERDIT**.

L'emplacement occupé par un concurrent devra se trouver sur la partie asphaltée. L'autorisation qui nous a été donnée, vous permettant d'accéder à ce lieu, stipule qu'il vous est interdit d'empiéter sur les surfaces herbeuses, et que vous ne laissez aucune trace de votre passage (détritus, trace d'huile sur le sol, ...). Votre responsabilité sera engagée pour toutes infractions à ces demandes.

Pour se présenter aux Vérifications Administratives, il faudra utiliser un autre véhicule que la voiture de course. La voiture de course devra quitter la zone d'assistance pour aller aux Vérifications Techniques, puis au Parc Fermé. La circulation est **INTERDITE** - rue Eugène Fouquier & rue Louis Pasteur - pour rejoindre les vérifications techniques. Il est **IMPERATIF** de respecter le routier situé sur le plan ci-dessous, car tout concurrent sera pénalisé d'une amende de 100,00 € pour le non respect à cette règle.

A la sortie des Vérifications Administratives, l'équipage sera muni d'un carnet de bord.



ITINERAIRE



17ème Rallye de Normandie Beuzeville 2014

Dimanche 9 Novembre 2014



ITINERAIRE et CONTRÔLES

Lever du soleil 08 h 01

Etape 1

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 1						
Parc Fermé - Collège J. Brel / BEUZEVILLE						
CH 0	Podium Départ - Parvis Collège J. Brel					08:15
CH 0A	Assistance - Entrée		1,650	1,650	00:05	08:20
Zone Assistance A		0,000			00:15	
CH 0B	Assistance - Sortie					08:35
CH 1	Avant ES n° 1		9,420	11,070	00:10	08:45
ES 1	Départ ES n° 1	6,700			00:03	08:48
CH 2	Avant ES n° 2		12,600	30,370	00:25	09:13
ES 2	Départ ES n° 2	6,635			00:03	09:16
CH 2A	Regroupement - Entrée		5,600	42,605	00:25	09:41
Parc Regroupement - BEUZEVILLE						
CH 2B	Regroupement - Sortie				01:00	10:41
CH 2C	Assistance - Entrée		2,375	44,980	00:10	10:51
Zone Assistance B		0,000			00:30	
CH 2D	Assistance - Sortie					11:21
CH 3	Avant ES n° 3		9,420	54,400	00:10	11:31
ES 3	Départ ES n° 3	6,700			00:03	11:34
CH 4	Avant ES n° 4		12,600	73,700	00:25	11:59
ES 4	Départ ES n° 4	6,635			00:03	12:02
CH 4A	Regroupement - Entrée		5,600	85,935	00:25	12:27
Parc Regroupement - BEUZEVILLE						
CH 4B	Regroupement - Sortie				00:50	13:17
CH 4C	Assistance - Entrée		2,375	88,310	00:10	13:27
Zone Assistance C		0,000			00:30	
CH 4D	Assistance - Sortie					13:57
CH 5	Avant ES n° 5		9,420	97,730	00:10	14:07
ES 5	Départ ES n° 5	6,700			00:03	14:10
CH 6	Avant ES n° 6		12,600	117,030	00:25	14:35
ES 6	Départ ES n° 6	6,635			00:03	14:38
CH 6A	Podium Arrivée - Parvis Collège J. Brel		7,245	130,910	00:25	15:03
Parc Fermé - Collège J. Brel / BEUZEVILLE						
Total Etape 1		40,005	130,91	130,91		30,56%

Coucher du soleil 17 h 24

Section 1

Section 2

Section 3